

# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

## RECU L DEMOGRAPHIQUE ET POUVOIR POLITIQUE

### QUELQUES REFLEXIONS SUR LA SITUATION DES CATHOLIQUES AUX PAYS-BAS

GERARD FRINKING

(Université de Tilburg, Pays-Bas)

Dans une société, où le comportement des hommes dans beaucoup de domaines de la vie est (encore) largement déterminé par les normes et les valeurs religieuses, nous sommes portés à croire que des événements démographiques, tels que la naissance, le mariage et la mort, sont également sujets à cette emprise. De ce point de vue, l'étude démographique d'une sous-population religieuse servira, au moins, deux objectifs.

En premier lieu, la prise en considération du facteur religieux dans l'analyse de la fécondité peut faciliter la recherche des déterminants de ce phénomène, surtout dans les pays qui ont une composition religieuse diversifiée, comme la Suisse, les Etats-Unis, le Canada et les Pays-Bas. Des profits sont, d'autre part à attendre de l'étude de la nuptialité différentielle, notamment sur le plan méthodologique. A défaut de données empiriques concernant les échanges sur des marchés matrimoniaux bien définis, la vérification des théories en matière de formation des mariages n'est pas sans problèmes. La possibilité d'identifier les traits essentiels de la nuptialité des groupes religieux enlève une entrave sérieuse et paraît ainsi prometteuse (Johnson, 1980).

Ces considérations scientifiques ne sont pas les seules qui justifient le choix du thème. Dans un pays, marqué par des divisions religieuses, comme c'est le cas des Pays-Bas, la modification, même progressive, de la composition religieuse a des répercussions nombreuses. Ce changement touche directement les partis politiques, le système scolaire, le mouvement syndical et les moyens de communication comme la presse et la télévision (Thurlings, 1978).

Dans les pages suivantes nous ne présentons que quelques-uns des aspects liés au pluralisme religieux et de son changement aux Pays-Bas. Nous nous sommes limité, en ce qui concerne le choix de la sous-population en question, à une analyse de la population catholique. Cette préférence est surtout due à l'histoire démographique et au poids politique récent de ce groupe. Ces deux éléments constituent l'essentiel de cet article. Après une présentation sommaire de la composition religieuse, nous analyserons les facteurs responsables de l'évolution de la population en question. Dans le dernier paragraphe, nous chercherons à indiquer les implications de cette évolution pour l'exercice du pouvoir politique de la population catholique.

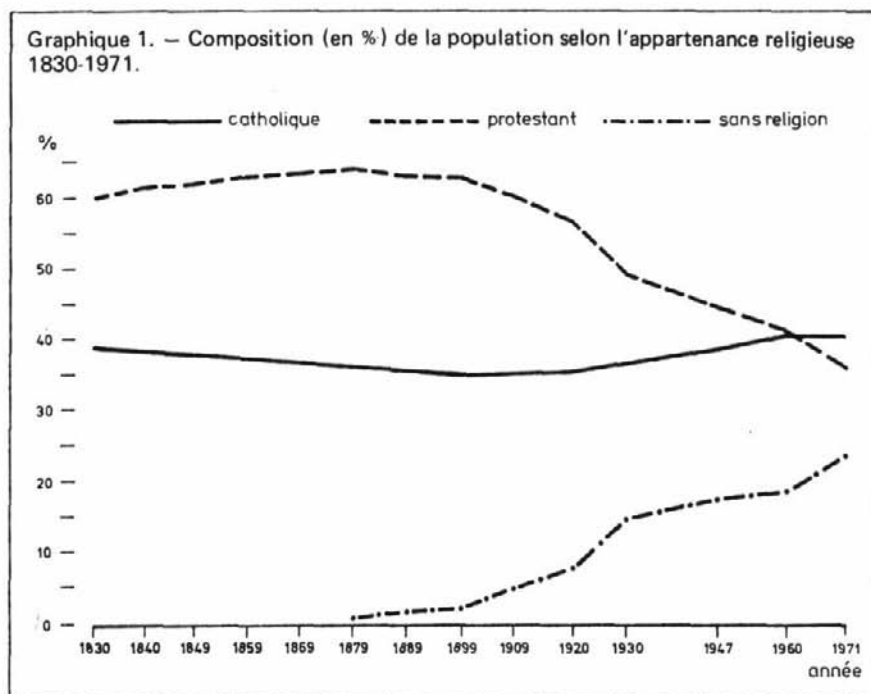
Cet ordre suppose une certaine causalité. En réalité, les relations entre les variables démographiques et politiques sont plus compliquées. C'est pourquoi ce schéma n'a d'autre objectif que de fournir un cadre de référence, utile pour une première exploration du sujet.

#### I. UN PEU D'HISTOIRE

La question sur l'appartenance religieuse, introduite dès 1830, a été reprise dans tous les recensements suivants. Nous disposons ainsi d'une longue

série de données sur des caractéristiques des groupes religieux, qui deviennent de plus en plus abondantes au cours du temps. Un progrès notable dans la collecte des données est réalisé en 1930, quand, pour la première fois, les femmes mariées sont interrogées sur leur fécondité. Cette information, également recueillie en 1947, 1960 et 1971, permet une analyse de la fécondité des différents groupes religieux. Les questions posées ne concernent que l'aspect institutionnel de la religion, elles ne permettent évidemment de mesurer ni le degré de religiosité ni la pratique religieuse.

Une image générale de l'appartenance religieuse depuis 1830 est représentée sur le graphique 1.



Deux faits majeurs apparaissent : la stabilité surprenante des catholiques et l'effondrement des protestants (1) en faveur du groupe sans appartenance religieuse. La montée de ce dernier est un phénomène relativement récent. Au moment où les protestants perdent leur position majoritaire, c'est-à-dire vers 1930, les personnes se déclarant sans religion forment presque 15 % de la population ; ce pourcentage n'augmente que légèrement entre 1930 et 1960 et il faut attendre les années soixante avant qu'une nouvelle montée se manifeste. Il n'est pas surprenant de constater qu'à la même époque surviennent des transformations importantes dans la société néerlandaise.

(1) Nous avons groupé les églises protestantes malgré leur diversité : on en comptait plus d'une quarantaine en 1971, mais les deux principales (néderlands-hervormden : libéraux et gereformeerden : orthodoxes) représentaient plus de 91 % de la population.

Des données du tableau 1, concernant la structure d'âge de ces trois groupes en 1971, illustrent également ces modifications dans la composition religieuse de la population.

TABLEAU 1 : COMPOSITION (EN %) DE LA POPULATION SELON L'AGE ET L'APPARTENANCE RELIGIEUSE, 1971

: Age :	Catholique	Protestant	Sans religion
: 0-4 :	41,6	32,0	26,4
: 5-9 :	43,9	32,5	23,6
: 10-14 :	45,0	33,5	21,5
: 15-19 :	44,3	33,4	22,3
: 20-24 :	41,1	32,4	26,5
: 25-29 :	41,5	32,9	25,6
: 30-34 :	42,1	34,2	23,7
: 35-39 :	42,2	34,3	23,5
: 40-44 :	40,6	35,4	24,0
: 45-49 :	38,7	37,1	24,2
: 50-54 :	36,4	39,3	24,3
: 55-59 :	36,0	40,5	23,5
: 60-64 :	34,8	42,6	22,6
: 65-69 :	34,0	44,3	21,7
: 70 + :	31,7	49,9	18,4
: Total :	40,4	36,0	23,6

: Source : C.B.S., recensement 1971

La différence entre les catholiques et les protestants est frappante : leurs pyramides d'âge reflètent respectivement une population en croissance et une en perte de vitesse. La structure d'âge de la population sans attache religieuse traduit une forte croissance, résultat des entrées massives au cours du temps. Cet afflux est dû essentiellement aux transferts provenant des protestants.

D'après les données récentes, ce mouvement se poursuit. Dans une enquête de 1977, 37,1 % de la population se déclarent sans appartenance religieuse. Une même tendance, mais moins prononcée cependant, se dégage des données d'état civil. Le nombre des naissances déclarées sans religion augmentait entre 1970 et 1977 de 25,0 à 32,6 %, tandis que ce pourcentage baissait pour les catholiques de 41,2 à 35,4 % et pour les protestants de 33,8 à 32,0 % (Van Hemert, 1979). Ces données suggèrent que les catholiques n'échappent pas non plus à un recul jusqu'ici presque uniquement réservé aux protestants. Une analyse plus détaillée des entrées et des sorties de la population catholique pourra nous renseigner sur l'ampleur de cette évolution.

## II. LES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES

L'évolution de la composition religieuse dépend essentiellement de quatre phénomènes : la mortalité, la fécondité, la mobilité et la migration. En raison du rôle dominant exercé par la fécondité et, dans un moindre degré, par la mobilité, nous y consacrons une attention particulière. Ce choix nous est par ailleurs imposé par la disponibilité des données. En effet, nous sommes assez bien renseigné sur la fécondité différentielle selon l'appartenance religieuse et serons en mesure d'évaluer, sans trop de problèmes, l'importance de ce facteur au cours du temps.

Dans les études sur la mortalité différentielle, la religion ne figure pas comme un facteur conduisant aux inégalités devant la mort. Cependant, d'autres variables, telles que l'urbanisation, la profession, le niveau économique, peuvent, allant de pair avec la religion, provoquer des différences de mortalité entre groupes religieux. S'il existe de telles différences, celles-ci devraient ressortir lorsqu'on compare la mortalité d'une région, marquée par une forte concentration d'un groupe, à d'autres régions. Grâce à une concentration des catholiques dans certaines provinces des Pays-Bas, nous aurons, par le biais de la mortalité différentielle régionale, un moyen indirect de préciser le rôle du facteur religieux.

Des données récentes sur l'espérance de vie à la naissance par province font état d'une légère surmortalité masculine dans les régions qui ont une proportion importante de catholiques. La baisse de la mortalité dans des sociétés industrielles ayant généralement conduit à une réduction des écarts à l'intérieur des pays, on peut supposer que les différences étaient autrement plus substantielles au début du siècle. En effet, dans une comparaison des taux de mortalité par groupe d'âge pour la période 1926-1936, les provinces qui ont une forte proportion de catholiques avaient pour certains groupes d'âge, une surmortalité d'environ 40 % (Van Poppel, 1979), par rapport à la moyenne nationale.

Ces appréciations globales sur le niveau de la mortalité des catholiques ne sont pas aptes à saisir les effets de la mortalité différentielle sur la croissance démographique. Nous connaissons à travers les résultats des recensements depuis 1899 la proportion de la population catholique, née dans la période 1871-1880 à 1961-1970, à chaque recensement successif. Cette proportion reflète également l'effet de la mobilité, aussi bien géographique que religieuse.

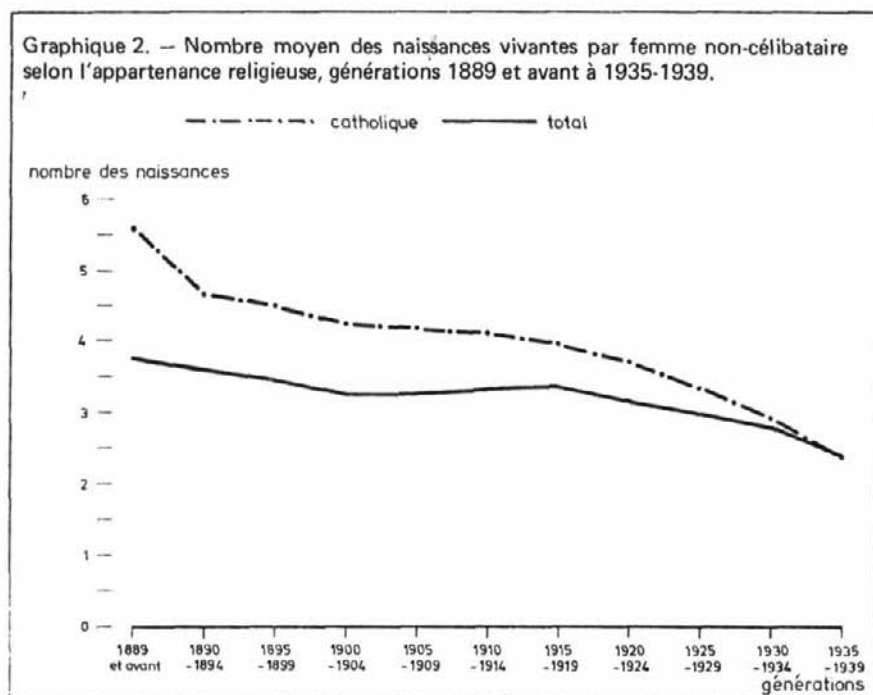
La fraction de la population catholique dans les générations baisse légèrement au fur et à mesure des années (tableau 2). L'âge et la période exercent un effet défavorable sur la croissance du nombre des catholiques, mais l'effet de génération semble jouer dans le sens contraire. La progression continue de la proportion des catholiques dans les nouvelles générations a finalement assuré le maintien du groupe. Ce facteur, traduisant la surfécon-

TABLEAU 2 : PROPORTION (EN %) DE LA POPULATION CATHOLIQUE, NÉE DANS LA PERIODE 1871-1880 A 1961-1970, AUX RECENSEMENTS SUCCESSIFS

: Période de naissance :	Année de recensement						
	: 1899 :	: 1909 :	: 1920 :	: 1930 :	: 1947 :	: 1960 :	: 1971 :
: 1871-1880 :	: 35,5 :	: 35,0 :	: 34,5 :	: 33,7 :	: 32,9 :	: 30,6 :	: 29,5 :
: 1881-1890 :	: 35,3 :	: 34,7 :	: 34,4 :	: 33,4 :	: 32,6 :	: 31,8 :	: 29,7 :
: 1891-1900 :	: 35,6 :	: 35,5 :	: 35,5 :	: 34,5 :	: 33,2 :	: 32,8 :	: 32,2 :
: 1901-1910 :	:	: 37,2 :	: 37,4 :	: 36,8 :	: 35,1 :	: 34,8 :	: 34,5 :
: 1911-1920 :	:	:	: 38,8 :	: 38,3 :	: 37,1 :	: 36,8 :	: 36,2 :
: 1921-1930 :	:	:	:	: 42,1 :	: 41,3 :	: 40,0 :	: 39,7 :
: 1931-1940 :	:	:	:	:	: 44,1 :	: 43,9 :	: 42,2 :
: 1941-1950 :	:	:	:	:	: 43,1 :	: 44,0 :	: 41,3 :
: 1951-1960 :	:	:	:	:	:	: 45,8 :	: 44,7 :
: 1961-1970 :	:	:	:	:	:	:	: 42,8 :
: Source : C.B.S., divers recensements							

dité des catholiques, mérite une analyse plus détaillée. Lors des divers recensements, notamment ceux de 1930, 1947, 1960 et 1971, on a demandé aux femmes mariées combien d'enfants elles avaient mis au monde au cours de leur vie. En 1971, on a posé cette question aussi aux femmes divorcées et aux veuves. Nous utiliserons ces dernières informations pour illustrer l'importance de la fécondité dans l'évolution de ce groupe. Ainsi, nous pouvons couvrir la quasi-totalité des naissances étant donné la faible importance des naissances illégitimes (jamais plus de 3 % depuis le début du siècle).

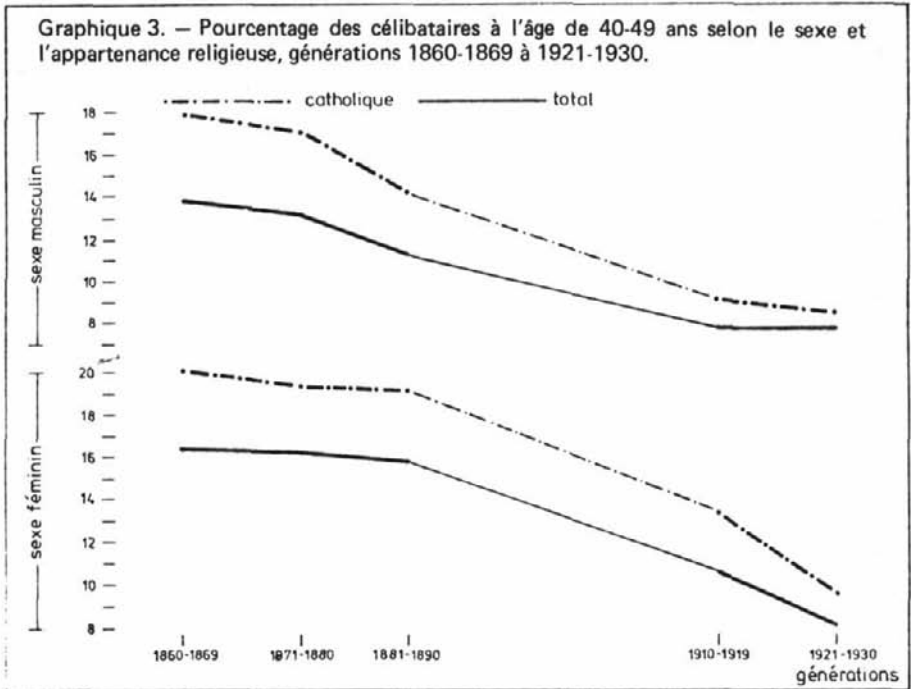
En suivant le nombre moyen des naissances vivantes par femme non célibataire, c'est-à-dire mariée, divorcée et veuve, dans les générations nées avant 1889 jusqu'à celles de 1935-1939, nous pouvons observer la disparition progressive de la surfécondité des femmes catholiques (graphique 2).



Toutefois, l'homogénéisation est un phénomène récent : la surfécondité des catholiques nées avant 1889 était proche de 50 % (5,59 enfants contre 3,75 pour l'ensemble des femmes néerlandaises).

Pour aboutir à une mesure de la fécondité générale des femmes, de tout état matrimonial, on peut négliger le nombre, assez faible, des naissances hors mariage et obtenir une estimation raisonnable en multipliant le nombre moyen des naissances vivantes des femmes non-célibataires par la fraction des femmes mariées. S'il s'agit de connaître la fécondité de toutes les femmes ca-

tholiques, il faut également tenir compte de la fraction des mariages homogames de ces femmes. Les données sur la nuptialité différentielle selon l'appartenance religieuse nous montrent une plus grande fréquence du célibat pour la population catholique que pour la population totale. A partir du recensement de 1909 nous pouvons calculer le pourcentage des célibataires par âge et par sexe pour les divers groupes religieux. En prenant la proportion des célibataires à 40-49 ans comme un indicateur du célibat définitif, nous constatons cependant que l'écart s'est réduit au cours du temps. Dans les générations 1860-1869, la différence était encore environ 4 % ; dans les générations les plus récentes, elle a presque disparu (graphique 3).



Pour évaluer l'homogamie des mariages des femmes catholiques, nous possédons, grâce à une série de tableaux spéciaux du dernier recensement, des renseignements détaillés sur les caractéristiques des conjoints. Ainsi, nous avons pu calculer le pourcentage des mariages homogames selon le rang de mariage, l'année de naissance et la religion des deux conjoints. Les résultats pour la population catholique sont reproduits au tableau 3.

Le fait que les femmes catholiques se sont mariées un peu moins que les autres modifie légèrement le niveau de leur fécondité générale par rapport à la population totale. Le degré d'homogamie joue dans le même sens. Toutefois, l'effet de ces deux facteurs reste assez faible dans son ensemble et change à peine la position relative de la fécondité des femmes catholiques au cours du

TABLEAU 3 : PROPORTION (EN %) DES MARIAGES HOMOGAMES DES CATHOLIQUES SELON LE SEXE ET LE RANG DE MARIAGE, GÉNÉRATIONS 1890-1894 A 1935-1939

: Générations :	Sexe masculin		Sexe féminin	
	: Premiers mariages :	: Remariages	: Premiers mariages :	: Remariages
: 1890-1894 :	95,8	88,6	94,4	84,6
: 1895-1899 :	96,0	90,1	93,7	85,1
: 1900-1904 :	96,5	85,7	94,4	82,5
: 1905-1910 :	96,3	84,5	94,7	82,3
: 1910-1914 :	96,2	84,9	94,4	80,4
: 1915-1919 :	96,2	84,2	94,5	79,3
: 1920-1924 :	96,6	82,0	94,4	77,6
: 1925-1929 :	96,5	79,4	94,7	74,9
: 1930-1934 :	95,7	82,5	94,7	75,2
: 1935-1939 :	94,1	78,6	93,9	73,1
: <u>Sourcé</u> : C.B.S., recensement 1971				

temps. La disparition progressive de la surfécondité des catholiques est donc confirmée. A partir des années soixante, quand les générations nées après 1940 commencent à mettre des enfants au monde, on peut s'attendre à une baisse de la proportion des naissances catholiques. Dans la phase initiale, l'effet de la structure d'âge pourrait freiner quelque peu ce mouvement. Mais à long terme, d'autres phénomènes aidant, la population catholique ne pourra plus maintenir sa position numérique. Les effets de cette évolution se font déjà sentir. Nous en indiquerons au paragraphe suivant quelques-unes des plus importantes.

### III. LES IMPLICATIONS POLITIQUES

Il existe une littérature abondante sur la situation démographique des catholiques aux Pays-Bas ; elle porte surtout sur l'évolution de leur fécondité. Cependant les opinions des auteurs qui ont cherché à expliquer ce phénomène, diffèrent considérablement. Hofstee prête une attention particulière aux différences régionales qui reflètent, selon lui, la diffusion inégale de la modernisation, condition nécessaire pour l'adoption d'une attitude rationnelle en matière de procréation. Il attribue à l'émergence de cette rationalité un rôle important dans la baisse de la fécondité et il considère que la religion n'est qu'une des variables dans l'ensemble des facteurs en jeu. (Hofstee, 1954, 1962).

Van Heek, par contre, voit dans la religion catholique un facteur déterminant de la baisse au ralenti de la fécondité aux Pays-Bas. La surfécondité des catholiques est, selon cet auteur, un aspect de leur particularisme, lié à un certain système des valeurs ; leur adhésion massive à ces valeurs s'explique par leur position de minoritaires. Ce groupe a dû affronter au cours de son histoire, une majorité protestante peu encline à lui laisser une place conforme à son importance et à ses aspirations. La contrainte permanente a donné naissance à une mentalité combattante et a exigé un regroupement de toutes les forces vives. Ainsi ont été créées progressivement de multiples organisations catholiques qui ont renforcé la cohésion du groupe ; celui-ci, armé efficacement pour la lutte, n'a plus accepté d'être relégué au second plan (Van Heek, 1954).



Grâce à cette stratégie, les catholiques ont fini par occuper dans la société, une position importante leur permettant d'exercer une influence considérable dans les affaires du pays. L'évolution de la population catholique, vue sous l'angle d'un processus de structuration verticale, élargit sensiblement la portée de son comportement démographique. Car, la disparition de la surfécondité, ainsi que la baisse du pourcentage des mariages homogames des catholiques, ne signifie pas seulement que le maintien du groupe n'est plus assuré, mais que sa position dans la société commence à diminuer (2).

"Le pilier qui chavire", est le titre éloquent d'un ouvrage récent, consacré à l'histoire de la communauté catholique. L'auteur y démontre, s'appuyant sur un grand nombre d'expériences, qu'il faut situer l'effritement des différentes organisations au début des années soixante. Cette tendance est, selon lui, due en grande partie à une crise interne du catholicisme (Thurlings, 1978).

Une des suites de cette évolution a été le changement du système politique aux Pays-Bas. Ce système apparaît à beaucoup d'observateurs comme un paradoxe. La vie politique est caractérisée à la fois par la stabilité des institutions et par une division très profonde en plusieurs blocs, nommés piliers, inspiré chacun par sa propre idéologie et sa propre formation politique. Ce paradoxe s'explique, selon Lijphart, par l'instauration d'une politique d'accommodement (Lijphart, 1975) basée sur des arrangements entre les dirigeants des divers blocs, pour éviter la menace d'un affrontement constant. Le comportement des dirigeants, qui se préoccupent surtout de chercher des compromis, est dicté par le fait que chacun des groupes, par sa position minoritaire, ne pourrait exercer le pouvoir tout seul.

Au moment où la désintégration d'un des blocs commence à se manifester et où le support pour sa formation politique fléchit, cette politique devient inopérante.

Entre 1963 et 1971, le nombre des votes pour le parti catholique a baissé de 31,9 à 21,9 %. L'affaiblissement du pilier catholique a entraîné la rupture d'équilibre entre les forces politiques : une des conditions du fonctionnement de la politique d'accommodement n'est plus remplie désormais. Les conséquences n'ont pas tardé à apparaître. Premièrement le rôle des dirigeants a diminué. Ils ont perdu le contrôle de l'appareil politique. La surchère de la base n'est plus endiguée, ce sont les membres du parti qui décident de la stratégie à mener. L'accent est mis sur les différends entre les partis. Cette nouvelle pratique est surtout adoptée par les partis de gauche. La formation de nouveaux gouvernements se fait plus longue et plus compliquée après chaque élection. Le dernier gouvernement est entré en fonction après des négociations serrées qui ont duré plus de trois mois. La composition du gouvernement précédent a même demandé plus de six mois.

La création de nouveaux partis et l'introduction de nouvelles règles du jeu sont d'autres conséquences de la disparition de l'ancien système politique. L'action directe est une méthode de plus en plus utilisée par les groupes les plus divers, souvent faiblement organisés, qui n'ont plus confiance dans les partis traditionnels et le système parlementaire.

---

(2) A la différence de l'évolution de ce pourcentage dans les générations on observe une diminution très nette de la fréquence des mariages homogames après 1965.

Certains vont plus loin et prônent ouvertement la désobéissance civique. Une période d'instabilité a fait son entrée aux Pays-Bas au moment où la population catholique commençait à perdre son caractère distinct dans une société fortement structurée. Si, une telle concomitance n'est pas due au hasard, ce que nous pensons, on peut s'attendre à ce que l'assimilation des catholiques se produise inévitablement. Dans une telle perspective, on peut considérer que la formation d'un seul parti, né après la fusion des anciens partis catholiques et protestants, et réintroduisant un nouvel équilibre sur la scène politique, ne représenterait qu'une étape intermédiaire.

#### REFERENCES

C.B.S. 14e Algemene Volkstelling, Serie A, Deel 2. Bestaande huwelijken en vruchtbaarheid van gehuwd en gehuwd geweest zijnde vrouwen, 's-Gravenhage, Staatsuitgeverij 1981.

FRINKING (G.A.B.) en Van Poppel (F.W.A.) : "Een sociaal-demografische analyse van de huwelijksluiting in Nederland". Monografieën Volkstelling 1971, nr. 6. 's-Gravenhage, Staatsuitgeverij, 1979.

HOFSTEE (E.W.) : Regionale verscheidenheid in de ontwikkeling van het aantal geboorten in Nederland in de 2e helft van de 19e eeuw. Academiedagen VII. K.N.A.W., Amsterdam, 1954, vol. 7

HOFSTEE (E.W.) : De groei van de Nederlandse bevolking. Drift en Koers. Een halve eeuw sociale verandering in Nederland. Assen, 1961.

JOHNSON (R.A.J.) : Religious assortative marriage in the United States. Academic Press, Inc. New York 1980.

LIJPHART (A.) : The politics of accommodation, Pluralism and democracy in the Netherlands. Second Edition. Revised. University of California Press, 1975.

THURLINGS (J.M.G.) : De wankelende zuil. Nederlandse katholieken tussen assimilatie en pluralisme. Tweede, vermeerderde druk. Van Loghum Slaterus, 1978.

VAN HEEK (F.) : Het geboortenniveau der Nederlandse Rooms-Katholieken. Een demografisch-sociologische studie van een geëmancipeerde minderheidsgroep. Stenfert Kroese N.V., Leiden, 1954.

VAN HEEK (F.) : "Het Nederlandse geboortepatroon en de godsdienstfactor gedurende de laatste halve eeuw". Mens en Maatschappij, 1963, vol. 38 (2), p. 81-103.

VAN POPPEL (F.W.A.) : "Regional differences in mortality in Western and Northern Europe : A review of the situation in the seventies". NIDI, Working Paper no. 13, Voorburg, June 1979.